

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2025

Délibération n°25-107

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Ressources Humaines

Affaire suivie par Marie LOUMI

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU les décrets portant statuts particuliers des différents cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

VU le tableau des effectifs,

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 25 septembre 2025.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE de modifier comme suit le tableau des effectifs :

GRADES	EFFECTIF BUDGETAIRE	MODIFICATIONS		
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe TNC 8 h 05	28		-10	18
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe TNC 17 h 08	2		-2	0
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe TNC 20 h 55	3		-3	0
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe TNC 22 h 17	1		-1	0
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe TNC 26 h 16	13		-13	0
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe TNC 26 h 27	1		-1	0
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe TNC 26 h 40	6		-6	0
Médecin psychiatre TNC (50%)	1		-1	0
Ingénieur	3		-2	1
Ingénieur en chef hors classe	1		-1	0
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe TC	61	+5		66
Chef de service de Police Municipale	1	+1		2
TOTAL	121	+6	-40	87



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2025 A 19H30

Le 6 octobre 2025, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 30 septembre 2025 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Mohammed ZAOUÏ, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Brahim OUAREM, Karla AREL, Franck CHAUEAU, Philippe DECOMBLE, Brigitte JAUNET, Jacques BOULANGER, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Marie-France MICOUD, Thomas ZLOWODZKI, Nancy LE FOLL, Mélanie SCHLATTER, Marie-Noëlle ROLLY, Thierry BESSE-DUBITOU, Zagros-Hammi TUM.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Nadia CARCASSET (pouvoir Alice SEBBAG), Séverine BUSSON (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Eléonore MORENO (pouvoir à Philippe ROGER), Laurence MOLINARI (pouvoir à Danièle GARCIA), Naïma FERROUDJI (pouvoir à Michelle BOUCHON), Norman PANTER (pouvoir à Marc LE MEUR), Isabelle QUESNEL (pouvoir à Franck CHAUEAU), Franklin OBIANYOR (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS), Patricia BARTOLI (pouvoir à Karla AREL), Farah QADHI (pouvoir à Marie-Christine CRIBIER), Jérémy SIMON (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Jocelyn MINATCHY (pouvoir à Mohammed ZAOUÏ), Quentin CHOLLET (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY).

Absents Excusés :

Nombre de membres
composant le conseil : 39

en exercice : 39
présents : 26
représentés : 13
absents :

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur Franck CHAUEAU est élu secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance

DIT que la dépense correspondante sera inscrite aux budgets correspondants.

VOTE

Pour : 39

Contre :

Abstention :

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération

